



الهيئة المغربية لسوق الرساميل  
+ال٩٥٤+ +٥٤٣٥٥٩٤+ | ٥٣٥٨٥٣ | ٢٤٨٣٥١  
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 18/12/2018

---

---

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

---

## Visa de l'AMMC sur la note d'information simplifiée relative à l'augmentation du capital de la société « ATOS SE »

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 18 décembre 2018 la note d'information simplifiée relative à l'augmentation du capital de la société «ATOS SE» réservée aux salariés du groupe.

L'augmentation de capital se fera par l'émission d'un maximum de 2 113 345 actions.

Au Maroc, cette opération concerne les salariés de : Atos IT Services, Atos ITS Nearshore Center Maroc et Bull Maroc.

La période de souscription s'étalera, au Maroc, du 19 décembre 2018 au 03 janvier 2019 inclus.

Le prix de souscription s'établit à 59,51 euros soit 643,02 DH.

La note d'information simplifiée est complétée par :

- Le document de référence 2017 déposé auprès de l'AMF sous le numéro D.18-0074 en date du 26 février 2018 ;
- L'actualisation du document de référence 2017 déposée auprès de l'AMF le 27 juillet 2018 sous le numéro D.18-0074-A01 ;
- Le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur du FCPE « Atos Relais 2018 » inscrit auprès de l'AMF sous le code n° 990000121149 ;
- Le règlement du FCPE « Atos Relais 2018 » agréé par l'AMF le 13 juillet 2018 sous la référence FCE20180093 ;
- L'avenant n° 13 au règlement du Plan d'Épargne d'Entreprise du Groupe (PEG) Atos ;

L'intégralité de la note d'information simplifiée visée par l'AMMC ainsi que les documents précités sont disponibles aux sièges sociaux des sociétés mentionnées ci-dessus ainsi qu'auprès de Société Générale. Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site de l'AMMC: [www.ammc.ma](http://www.ammc.ma)

CP/EM/043/2018

**Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :**

**Tél :** 05 37 68 89 75

**E-Mail :** [OperationsFinancieres@ammc.ma](mailto:OperationsFinancieres@ammc.ma)